

I-4 La Microfinance au Niger

Au Niger, la microfinance formelle est née des réflexions sur le financement de l'agriculture, suite à la disparition à la fin des années 90 des principales institutions de crédit mises en place par l'Etat. Des solutions alternatives furent alors recherchées notamment au niveau de la mise en place de structures de type coopératives d'épargne et de crédit.

Après une étude de faisabilité menée par l'Université d'Ohio, une phase pilote est initiée par WOCCU (Alliance mondiale des coopératives d'épargne et de crédit) de 1987 à 1992. Cette phase a vu la création de 11 caisses dont la première caisse a été mise en place à Sassoumbroum (au Sud-Est) dans la région de Zinder, en mars 1990.

En 1996, l'adoption par le Niger de la loi PARMEC et ses décrets d'application, dénote de l'importance accordée au secteur de la microfinance et fournit un cadre juridique propre aux systèmes financiers décentralisés (qui jusqu'alors étaient régis par la loi bancaire) et définissant les conditions d'exercice de leurs activités.

La décennie 1990 a été celle de l'essor du secteur avec l'émergence de nombreuses autres institutions de microfinance et de projets et programmes à volet crédit. Ceci a eu pour effet une rapide augmentation tant du nombre de bénéficiaires que du volume de crédit distribué et de l'épargne collectée. Toutefois, cet élan est ralenti par les crises financières qui ont affecté trois importantes institutions de microfinance : le réseau MCPEC, la CPEC TAIMAKO (aujourd'hui tous les deux sous administration provisoire) ainsi que la mutuelle ADDACHE. (aujourd'hui liquidée). La décennie 1990 a été également marquée par la création des deux réseaux qui comptent actuellement le secteur de la microfinance au Niger :

- Le mouvement des caisses populaires d'épargne et de crédit MCPEC, regroupant à l'origine 47 caisses initiées par WOCCU, est créé en 1996 avec l'appui financier de l'USAID. Le retrait prématuré du principal partenaire a privé le réseau du soutien dont il a besoin pour le développement et la consolidation de ses activités.
- Le Réseau des caisses du projet micro-réalisations (PMR) qui comptait à sa création 43 mutuelles d'épargne et de crédit encadrées par le projet, avec l'appui financier de la coopération allemande (GTZ). A la fin du projet, cette structure a donné naissance à l'Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit (UMEC) en 2001, 30 mutuelles, totalisant, 17.000 membres (dissout en juillet 2010 par le ministère de l'Economie et des Finances pour « manquements graves et répétés » à la réglementation sur le secteur de la microfinance au Niger).[\[1\]](#)

Les autres expériences de crédit développées au cours de la décennie 90 ont évolué sous diverses formes. On peut noter :

- Les mutuelles d'épargne et de crédit : N'GADA, MECREF,...

- Les coopératives de services ou IMF de crédit solidaire : SICR Kookari, TAANADI, Yarda-Zinder et Yarda Tarka-Magia ;
- Les projets/programmes à volet crédit au nombre desquels on peut citer :
 - le Programme de Crédit Rural Décentralisé du Niger (PCRD) exécuté par l'IRAM avec la collaboration de l'AFVP et dont l'institutionnalisation a conduit à la création de la coopérative TAANADI ;
 - le projet Promotion des Mutuelles (PMR), le programme du CLUSA dont les employés ont créé en 1994 la coopérative KOKARI ;
 - le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire par la Petite Irrigation (ASAPI) dont l'institutionnalisation du volet microcrédit a donné naissance à deux coopératives de services (Yarda-Zinder et Yarda-Tarka-Magia) ;
 - le projet de Promotion des Activités Economiques (PPAE) financé par l'USAID et exécuté par l'ONG CARE qui intervenait dans la région de Maradi. Le volet crédit de ce projet « BANKIN RAYA KARKARA » n'a pu être institutionnalisé à la fin du projet en 1998, pour diverses raisons liées à sa gestion.
- Les SFD informels

Dans cette catégorie, on trouve le système Mata Masu Dubara (femmes ingénieuses) développé par l'ONG CARE International au Niger et le système Weyborey Kokaro Nafa (WKN) développé par l'ONG Plan International (tous deux inspirés des tontines traditionnelles), les prêteurs privés et les banquiers ambulants qui moyennant une rémunération élevée peuvent rapidement réagir à une demande de crédit.

Les tontines traditionnelles entre groupes de femmes, d'hommes ou mixtes, bien antérieures aux autres types de financement décentralisé sont encore très courantes au Niger et se pratiquent aussi bien en zones rurales qu'urbaines.

L'offre de produits des SFD se limite essentiellement à l'épargne et au crédit. Ce dernier est à court terme compte tenu de la volatilité de l'épargne et de l'insuffisance de ressources stables. Néanmoins quelques grandes IMF offrent dans les centres urbains, des services de transfert d'argent et de microassurance.

Extraits des termes de référence d'une mission d'audit de l'ensemble des SFD du Niger, en 2010, pour le compte du Projet de Développement du secteur de la Microfinance - PDSF : « Au 31 décembre 2008, cent soixante trois (163) SFD sont enregistrés sur le Registre du Ministère de l'Economie et des Finances (ME/F). Parmi les 163 SFD enregistrés sur le Registre du ME/F, trente sept (37) sont en cessation d'activité. La cessation d'activité de ces SFD fut établie soit au moment de l'inventaire de 2006, soit à partir des données fournies par les réseaux. Finalement, le secteur de la microfinance au Niger comprendrait, au 31 décembre 2008, cent vingt six (126) SFD actifs dont 121 avec un agrément et 5 non agréés mais traités comme tels dans les statistiques du ME/F. »

Pour aller plus loin :

http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/niger/

<http://www.anip-mf.net/index.html>

[1] <http://www.afriqueavenir.org/2010/07/29/dissolution-de-l%E2%80%99union-des-mutuelles-d%E2%80%99epargne-et-de-credit-du-niger-pour-%C2%AB-manquements-graves-%C2%BB/>

<http://www.cridecigogne.org/content/i-4-la-microfinance-au-niger>